## CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 8 juin 1978

La séance est ouverte à 2 heures.

• (1407)

## **AFFAIRES COURANTES**

[Traduction]

## L'ANNÉE INTERNATIONALE DE L'ENFANCE

LES PROJETS DU CANADA—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, je prends la parole, en vertu de l'article 43 du Règlement, au sujet d'une affaire urgente. L'Organisation des Nations Unies a désigné l'année 1979 comme l'année internationale de l'enfance, fait dont le présent gouvernement ne tient pratiquement aucun compte, tandis que 70 autres pays ont établi des commissions à cette fin. Cette initiative marque le 20° anniversaire de la déclaration des droits de l'enfant par l'Organisation des Nations Unies à laquelle le Canada a souscrit. Je propose donc, appuyé par le député d'Edmonton-Strathcona (M. Roche):

Que la Chambre ordonne au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social de faire une déclaration à la Chambre avant l'intersession au sujet des intentions du Canada concernant l'année internationale de l'enfance et des projets du gouvernement, s'il en est, en vue de reconnaître et d'appliquer, de concert avec les provinces, les principes dont s'inspire la déclaration de l'Organisation des Nations Unies.

M. l'Orateur: Pour mettre en discussion une motion de ce genre en vertu de l'article 43 du Règlement, il faut le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

LA SANTÉ ET LE SPORT AMATEUR

LA PARTIE DE BALLE ANNUELLE OPPOSANT DÉPUTÉS ET JOURNALISTES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, je désire présenter une motion relative à une affaire que je considère comme très urgente. Je crois que tous les députés, y compris Votre Honneur, l'adopteront. Je suis certain que Votre Honneur sera heureux d'apprendre qu'hier soir, lors de la partie de balle annuelle qui oppose les députés aux représentants de la presse, votre équipe a battu celle du quatrième pouvoir au compte de 10 à 6.

Des voix: Bravo!

M. Nystrom: Il en a été ainsi malgré le fait que les membres de la tribune de la presse se soient rigoureusement entraînés

depuis le début du printemps alors que les députés n'aient pas joué une seule partie depuis plus d'un an. Étant donné la très haute estime dans laquelle nous tenons les membres de la tribune de la presse et en raison de l'intérêt que nous portons à l'exemple qu'ils doivent donner à l'ensemble du pays, je propose, avec l'appui du député de Selkirk (M. Whiteway) et du député de Kenora-Rainy River (M. Reid):

Que la Chambre demande au ministre d'État (santé et sport amateur) de rappeler immédiatement à Ottawa tous ses principaux conseillers, où qu'ils soient au Canada, afin de concevoir un programme d'urgence infaillible dont l'objectif, très difficile mais non impossible à atteindre, serait de relever la forme physique du journaliste moyen de 30 ans au niveau de celle du député moyen de 60 ans.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Leeds.

LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

LA SUBVENTION VERSÉE PAR LE QUÉBEC À UN ORGANISME PROCOMMUNISTE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Tom Cossitt (Leeds): Monsieur l'Orateur, je prends la parole à propos d'une question urgente. Si tous les députés veulent bien écouter attentivement, je pense qu'ils admettront que cette motion mérite l'appui unanime de la Chambre. Je veux parler de la subvention de \$51,000 accordée par le gouvernement de la province de Québec, sous la signature de M. Claude Morin, ministre des Affaires intergouvernementales de cette province, à un organisme appelé The Preparatory Committee of Canada for the Eleventh World Festival of Youth and Students, case postale 99, succursale V, Toronto. Le festival doit se tenir à La Havane, à Cuba, du 28 juillet au 5 août et dans le communiqué n° 5, on trouve le slogan suivant: «Solidarité antiimpérialiste, paix et amitié» et l'on annonce que l'on apprendra aux jeunes délégués des méthodes permettant d'opérer de profondes «transformations politiques» dans leurs pays respectifs. Aussi, je propose, appuyé par le député de Hastings (M. Ellis):

Que la Chambre exprime sa désapprobation à l'égard de l'octroi d'une subvention aussi condamnable par le gouvernement du Québec à un organisme faisant apparemment partie du front communiste et qu'elle exhorte le gouvernement du Québec à supprimer immédiatement toute partie de la subvention qui n'a pas encore été versée et demande enfin au premier ministre du Québec de décréter que le Québec cessera complètement d'appuyer . . .

M. Rodriguez: Non!

M. Cossitt: Si le député de Nickel Belt (M. Rodriguez) voulait bien cesser de dire non, je pourrais peut-être terminer la lecture de ma motion. Je connais ses penchants.

... des organismes dont l'objectif est d'essayer de démembrer le Canada ou de prôner la séparation par des moyens non démocratiques.